

Ecrit par le 5 décembre 2024

Food'in : le pôle d'excellence de la filière agroalimentaire de la région Sud sort de terre à Agroparc



D'habitude, pour la pose de la 1ère pierre d'un bâtiment, on se sert d'un parpaing en pur béton. Là, c'est une brique en terre crue que les élus ont maçonnée à la truelle pour lancer officiellement le chantier de 'Food'in', un réseau formé par l'ARIA Sud (Association Régionale des Industriels Alimentaires), le CRITT (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) et l'IDRIA (Institut de Formation Régional de l'Industrie Alimentaire). Réseau qui regroupe 215 entreprises, 9 500 salariés et qui pèse 4 milliards de chiffre d'affaires.

Un bâtiment certifié BDM (Bâtiment durable méditerranéen)

« Ce bâtiment de 3 étages (1000m² en tout) sera un outil performant, unique au service des entreprises de l'agroalimentaire pour faire rayonner notre savoir-faire, notre compétence reconnue depuis plus de 30 ans dans le grand Sud-Est méditerranéen » a lancé [Cyril Bertrand](#), directeur du CRITT. « Ce totem sera certifié 'BDM' (Bâtiment durable méditerranéen), il sera donc exemplaire du point de vue environnemental. » Il s'agira en fait d'une plateforme dédiée à tous les métiers de l'agro-alimentaire avec

Écrit par le 5 décembre 2024

6 ateliers au rez-de-chaussée, un pour appréhender les règles de sécurité, un pour la création et l'innovation en alimentation, un pour la recherche et le développement, un 4ème pour tester la sécurité des aliments, un autre pour améliorer la gestion des flux logistiques et un dernier pour se former à la mise en rayon.



Cyril Bertrand directeur du Critt et responsable du projet.

[Clément Rabourdin](#), l'architecte de Montpellier qui a conçu cet immeuble avec son équipe a précisé que la conception des plans avait été précédée « D'une longue réflexion sur la meilleure façon de l'habiter, d'y travailler, sans dégrader l'environnement, en prenant en compte l'orientation, le mistral avec une façade nord en maçonnerie et une au sud en bois avec des casquettes de protection comme ombrières face au soleil. Autour, sans doute des arbres fruitiers pour voir le rythme des saisons s'inscrire dans le paysage. Plutôt que la climatisation, une solution géothermique a été trouvée ».

Accroître la performance globale des entreprises alimentaires

[Serge Hincker](#), président de l'ARIA a insisté : « Food'in a pour vocation d'accroître la performance globale des entreprises alimentaires en synergie. Cette bannière, c'est une sorte de guichet unique pour défendre les adhérents, les accompagner dans la commercialisation de leurs produits. Tous les entrepreneurs du secteur se sentiront chez eux dans cette maison de l'agro-alimentaire ». La présidente du CRITT Alimentation ajoute : « 1/4 des émissions de gaz à effet de serre provient de nos assiettes, nous

Ecrit par le 5 décembre 2024

devons donc inventer l'alimentation de demain et changer nos habitudes en profondeur ».

Au nom du Grand Avignon, Guy Moureau a précisé que « L'agglomération a versé 558 000€ pour financer cet outil qui permettra de former et d'installer des paysans qui pourront vivre dignement de leur travail ». Et pour la Région Sud, Bénédicte Martin conclura : « Ici, à Avignon, la filière agro-alimentaire est un atout majeur, stratégique de ce territoire. Nous avons tout : les lycées agricoles, l'INRAE (Institut National de la Recherche Agronomique et de l'Environnement) et ses centaines de chercheurs, l'ISEMA (Ecole Supérieure de Commerce des Entrepreneurs de la Naturalité), l'ISARA (Ecole d'ingénieurs), l'Université et ses agrosociences, Terralia, le pôle de compétitivité fruits & légumes. Nous avons le pain et le couteau pour performer. D'ailleurs, notre subvention s'élève à 660 000€ pour que ce bâtiment sorte de terre et pour montrer notre engagement auprès de la filière ».



Marc Pouzet, actuel président du Ceser, anciennement, patron de l'usine de conservés Marius

Écrit par le 5 décembre 2024

Bernard et surtout créateur de l'ARIA SUD en 1988. Yves Bayon de Noyer, maire du Thor et alors patron d'Agis, lui avait ensuite succédé.

Parmi les invités de cette cérémonie de pose de la 1ère brique de Food'in, Marc Pouzet, actuel président du CESER (Conseil économique, social et environnemental de la Région Sud). Dans une autre vie, il a dirigé l'usine de conserves Marius Bernard à Saint-Chamas, et en 1988, il a créé l'ARIA SUD « Quand il n'existait pas encore d'organisation entre la branche agro-alimentaire, les paysans et leurs syndicats. Ensuite, c'est Yves Bayon de Noyer, futur fondateur d'Agis en Courtine, aujourd'hui maire du Thor qui a encore plus développé l'agro-alimentaire dans le Vaucluse avec le Pôle de Compétitivité Fruits & Légumes et le concours Trophéa ». Ce nouveau site '4.0' sera opérationnel en 2024.

Conseil Communautaire du Grand Avignon, le Budget principal 2022 voté à l'unanimité



Même si Joël Guin présidait la séance, évidemment, c'est sa fonction, c'est le vice-président aux finances, Xavier Belleville qui a fait un « solo » puisque sur 69 délibérations à l'ordre du jour, une soixantaine étaient de son ressort.

A commencer par le Contrat avec la Région Sud « Nos territoires d'abord 2023 - 2027 » qui promet « une

Ecrit par le 5 décembre 2024

politique plus ambitieuse pour porter les objectifs du Plan Climat - Gardons une COP d'avance » chère au Président Renaud Muselier ainsi que le « Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité Territoriale » (STRADDET). Sur un montant global de 130M€, plus de 20M€ seront dévolus à la gestion des déchets 850 000€, 2,5M€ pour les énergies renouvelables, notamment des panneaux photovoltaïques sur la commune de Vedène (250 000€), plus de 10M€ pour la mobilité, dont 8M€ pour la phase 2 du Tramway, 2, 125M€ pour les infrastructures cyclables, 2, 784M€ pour la maîtrise d'énergie des bâtiments publics (915 000 pour la rénovation du siège Grand Avignon incluant Créativa, pour la construction d'un pôle multi-activités à Caumont (225 000€) et 1,2M€ pour la réhabilitation de 3 résidences de logements sociaux de Grand Delta Habitat. Sont également prévus : 3, 454M€ pour requalifier les zones d'activités économiques, du MIN d'Avignon, des espaces publics du coeur d'Avignon et 877 000€ pour rénover le Jardin du Rocher des Doms.

Pour les 7 communes gardoises du Grand Avignon (Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Grand, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve-les-Avignon), c'est la Région Occitanie qui met la main à la poche avec son « Pacte vert » et son « Pacte pour le Gard » (2022-2028). Il s'agit de financer des études préliminaires et la réalisation de 2 pôles d'échanges multimodaux, à Roquemaure et Villeneuve-les-Avignon pour 54 364€.

Le Grand Avignon touche aussi des aides du FEDER (Fonds européen de développement régional - Europe) à travers la Région Sud, « pour aider les quartiers urbains dégradés » (150 000€ à raison de 25 000€ par an entre 2022 et 2027), et à travers la Région Occitanie, là aussi « pour promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités ».

Délibération n° 9, le compte de gestion de l'exercice 2022, avec une longue intervention-explication de Xavier Belleville. « C'est la partie la plus fastidieuse de ce Conseil Communautaire, je vais essayer de la rendre intéressante. D'abord le compte est bon, la gestion est saine malgré le contexte - crise sanitaire, inflation, explosion du coût de l'énergie, augmentation des taux, conflit en Ukraine - nous avons tenu le choc, les grands équilibres financiers ont été maintenus ».

Suit un power-point sur ce compte administratif avec d'abord les recettes : 366M€, en augmentation de + 4,1% alors qu'en 2019-2021 (COVID), elle n'était que de 1,1%. Côté dépenses : 343M€. Ce qui contribue à un désendettement de 23M€ avec un auto-financement brut qui se maintient à plus de 39M€.

Écrit par le 5 décembre 2024



Les élus communautaires lors de la séance plénière du lundi 26 juin 2023.

Au-delà des chiffres, ces investissements permettent d'équiper les 16 communes du Grand Avignon et de réussir la transition écologique. Exemples de projets majeurs structurants (à hauteur 13M€), avec la construction des parkings-relais de St-Chamand et Agroparc (5M€), la baisse des tarifs du réseau de transports en commun Orizo (700 000€), l'achat de nouveaux bus et de Baladines électriques (5M€), le réaménagement de la Gare multimodale d'Avignon, la création de pistes cyclables aux Angles, au Pontet, à Morières, Avignon, Pujaut et Villeneuve. A propos de transports en commun, une fois de plus, Jean-Pierre Cervantes a enfourché son cheval de bataille, son credo de la gratuité. Notamment pour les scolaires. « Ce n'est pas parce que nous avons de la trésorerie que nous pouvons jouer aux vases communicants et passer d'une ligne budgétaire à l'autre, ce n'est pas si simple » a répondu le vice-président en charge des finances.

Autres aménagements prévus, une unité de méthanisation à la station d'épuration de Courtine (8,2M€), la modernisation des déchetteries d'Avignon et de Velleron, l'extension de consignes de tri pour valoriser

Ecrit par le 5 décembre 2024

l'ensemble des emballages en plastique et papier. Sont prévues également des installations d'aires de compostage collectif dans chaque commune du Grand Avignon (4,6M€), l'extension des réseaux d'eau, d'assainissement et du pluvial (6,9M€) et la restauration des berges du Mourgon à Caumont et de la roubine de Cassagne au Pontet.

La liste s'allonge avec la réalisation de l'aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage à Avignon sud. « Entre le TGV, l'autoroute et l'aéroport, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une aire d'accueil de qualité. Elle ne répond pas vraiment aux critères de sécurité, d'environnement et d'humanisme » regrette Mouloud Rezouali. L' élu en charge des finances acquiesce : « C'est mieux que rien mais ne peut pas s'en satisfaire, nous devons faire évoluer la situation ». Xavier Belleville continue avec l'extension de la pépinière d'entreprises Créativa (600 000€), l'adoption du PAT (Programme alimentaire territorial) pour 2,5M€ et enfin les subventions pour la culture (1,8M€).

Il a été question de l'opéra du Grand Avignon rénové pour une mise aux normes de l'accueil des personnes à mobilité réduite, du système électrique et de l'éclairage, de la climatisation, des loges, des fauteuils (puisque le public a grandi depuis 1847, date de son inauguration). « A mes yeux, c'est un service public de la culture » a dit Xavier Belleville, « D'où notre investissement important pour ce chantier qui a duré 4 ans et qui a coûté 26M€. Mais certains s'interrogent sur la programmation, heureusement, les recettes remontent, nous devons absolument retrouver un équilibre financier, nous sommes vigilants ». D'aucuns ont regretté qu'il attire trop peu d'habitants du Grand Avignon et beaucoup de spectateurs extérieurs au Vaucluse ». Réponse de l' élu « Je ne vais quand même pas demander un passeport à l'entrée ».

Avant de passer au vote, David Fournier a regretté le désengagement de l'Etat « Les dotations baissent alors que l'inflation explose, il faudrait qu'il y ait une péréquation entre les communes pauvres et les communes riches, que tous les habitants aient droit aux mêmes services, aux mêmes aides ». « Hélas, on ne peut pas tout attendre de l'Etat » a conclu Xavier Belleville. La délibération a été votée à l'unanimité des 73 conseillers. Prochain session plénière : le 25 septembre.

Andrée Brunetti

Parking-relais d'Agroparc : Agilis à la manœuvre pour le Grand Avignon

Ecrit par le 5 décembre 2024



C'est [Agilis](#), filiale nationale basée au Thor [du groupe NGE](#) spécialisée dans les équipements de la route, qui a participé à la réalisation du chantier multimétiers du nouveau parking relais végétalisé d'Agroparc à Avignon dont [l'inauguration a eu lieu vendredi 26 mai dernier](#).

« Le Grand Avignon a mis en place un Plan de déplacements urbains (PDU) visant la neutralité carbone à l'horizon 2050, explique l'entreprise basée au Thor. Aujourd'hui, 4 parkings relais soit 3 550 places de stationnement et 8 lignes de bus sont déjà à disposition sur le territoire du Grand Avignon. A ceux déjà existants vient donc s'ajouter celui situé à Agroparc disposant de 320 places de parkings. Ce nouveau parking-relais permet d'augmenter la capacité d'accueil pour des événements du Parc des expositions d'Avignon situé en face du parking et d'inciter aussi les festivaliers qui viennent au festival d'Avignon de laisser leur voiture pour rejoindre en transports en commun le centre-ville. »

Insertion sociale et développement durable

Pour ce chantier débuté au mois d'octobre 2022 Agilis, mandataire du lot 2, est intervenu afin de réaliser les marquages au sol (places de parking, lignes de peinture rétro réfléchissantes, lignes blanches, pictogrammes...), la signalisation verticale (panneaux et balises) ainsi que la pose de mobiliers urbains (barrières, bornes, brises-vue, panneaux d'affichage, consignes à vélo, local pour les chauffeurs équipés de toilettes...).

Ecrit par le 5 décembre 2024

Un chantier pour lequel Agilis, qui compte 560 salariés en France pour un chiffre d'affaires de 120M€, a intégré des critères d'insertion sociale (personnes handicapées et en voie d'exclusion) ainsi que de développement durable (tri des déchets effectués sur chantier). Des dispositifs ont également été mis en place pour limiter les nuisances sonores et la pollution visuelle durant les travaux pilotés notamment par [Lucas Coste](#) (chef de secteur de l'agence Agilis Vaucluse) et [Roland Montagut](#) (conducteur de travaux).

Proposer une alternative au tout-voiture et limiter les émissions de gaz à effet de serre

« La mise en place de ces parkings-relais sont des alternatives à la voiture en centre-ville, poursuit Agilis. En effet, ce dernier vient compléter l'offre existante, optimiser l'utilisation des transports en commun et ainsi

réduire la circulation automobile afin de décongestionner le centre-ville. La volonté finale est également de réduire les émissions de gaz à effet de serre. »

L.G.

(Vidéo) Fédé BTP 84, Pourquoi l'économie de la construction et de la réhabilitation continue-t-elle d'être plombée ?

Ecrit par le 5 décembre 2024



Lors de son assemblée générale, la Fédé BTP 84 a fait un point sur ce que vivent les professionnels du bâtiment et des travaux publics. Si le niveau d'activité est sauvegardé grâce aux opérations commandées et amorcées en 2022, les professionnels peinent à sauvegarder emplois et savoir-faire face à un carnet de commande à l'arrêt et une trésorerie tendue. Alors que les budgets sont votés et les financements là, les projets ne sortent pas. Mais tout n'est pas sombre et certains indicateurs laissent présager des lendemains meilleurs.

Pourtant, ce temps d'inertie entamera considérablement et durablement la santé économique et sociale du département. En ce moment, également, les bailleurs sociaux revoient leurs copies, entre démolitions, réhabilitations, constructions et relogement des résidents, les équilibres financiers se fragilisent. Les maires ont compris à quel point le dispositif Zan (Zéro artificialisation nette) mettait un coup d'arrêt à la construction. Plus globalement, l'on craint que le Grand argentier de la France n'ait tout oublié des outils de défiscalisation et de prêts aidés qui favorisaient jusqu'alors l'accession à la propriété. Alors tous les opérateurs de l'acte de bâtir sonnent l'alarme.

Écrit par le 5 décembre 2024

Là, maintenant, nous sommes sur un point de bascule

Alors que tout paraît silencieux, le sous-sol gronde et les voix s'élèvent de toute part. Que se passe-t-il ? Pour le savoir nous nous rendons au nouveau siège de la Fédé du BTP 84 qui, il faut bien l'avouer, souffle depuis qu'elle s'est installée dans une partie des locaux de l'[UIMM](#) (Union des industries et métiers de la métallurgie), chemin de Fontanille à Agroparc, en attendant de construire un bâtiment à sa mesure. Plus accessible à ses adhérents, plus confortable pour les collaborateurs, les nouveaux locaux s'épanouissent en cœur de nature, où les places de stationnement sont encore disponibles.



Jean Max Diaz, Emilie Feral, Daniel Léonard, Frédéric Saintagne et Denis Mathelin

Dans la salle de conférence,

devant un parterre de journalistes ? [Daniel Léonard](#), le président de la Fédération BTP84 entouré d'[Emilie Feral](#), présidente branche Gros Œuvre, Vice-présidente FBTP84, de [Frédéric Saintagne](#), président de la section Pole Habitat Vaucluse, rejoints par [Jean Max Diaz](#), trésorier. Aux côtés des journalistes, assistent à la conférence de presse [Denis Mathelin](#) président de la branche TP, [Nathalie](#)

Ecrit par le 5 décembre 2024

[Cayrol](#), déléguée régionale Pole Habitat Paca et [Emmanuel Meli](#), secrétaire général Fédération BTP84. Les visages sont graves tandis que Daniel Léonard ouvre la séance.

La tendance ?

«Elle est mitigée parce qu'il est difficile de maintenir un niveau d'activité même si pour cette année, celle-ci est sauvegardée puisque le BTP travaille sur les contrats antérieurs à 2022. Mais voilà, le climat social -avec les manifestations contre la loi sur les retraites, la pénurie et la flambée des prix du carburant, l'inflation et la remontée des taux d'intérêt bancaires- ont porté un coup dur à la confiance et au pouvoir d'achat des ménages qui, fatalement se répercutera sur tous les échelons de l'économie, alors il va dérouler la prospective à 6 mois.»

Tout d'abord le secteur de la construction, du bâtiment et de l'artisanat

«Sur le logement neuf, la crise est amorcée. -30% d'activité pour les constructeurs de maison individuelle et les artisans qui travaillent avec eux. Le non résidentiel neuf souffle le froid et le chaud. -14% sur les surfaces commencées sur les commerces, les bâtiments agricoles et industriels. En revanche sur les surfaces autorisées +7% de bureaux et bâtiments administratifs. L'activité en amélioration-entretien affiche un petit tassement stable à +1,4%. Le coût des matériaux grimpent avec le coût de l'énergie, notamment pour les tuiles, les produits céramiques, le verre et les produits issus du ciment. Enfin, la remontée des taux d'intérêt paralysent les ménages, les entreprises et les collectivités puisque 40% des dossiers de prêts de bancaires sont refusés.»

Pour les travaux publics

«Les coûts de production ont augmenté de 9,4% grevant considérablement le résultat des entreprises. Les appels d'offres 2023 ne sont pas au rendez-vous. Alors même que le cycle électoral à mi-mandat laisserait supposer le lancement d'opérations, nous n'observons pas de redémarrage de la commande publique. Il faut dire que pour les maîtres d'ouvrage l'inflation des coûts de l'énergie impacte tout autant les budgets et, bien sûr, l'augmentation du coût des opérations.»

Copyright Freepick

Le bilan économique

«Si les chiffres d'affaires ont augmenté, les coûts de production tels que les salaires, les matériaux et l'énergie ont explosé, alors, malgré le volume d'activité, les bilans et les résultats 2022 sont en baisse, voire en perte et tandis que les fournisseurs de matériaux voient leur cotation culminer par les assureurs-crédits, celles des entreprises se dégradent.»

Pourtant les besoins sont grands

«Constructions neuves, rénovation, entretien, infrastructures routières, le monde continue de tourner. La demande de logement des étudiants, salariés, retraités ; le maintien de l'emploi, la dynamisation du territoire avec la résolution des points noirs tels que le pont de [Bonpas](#), la [Léo](#) (Liaison Est Ouest), [le tram](#), les déviations de villages réclament toute notre attention comme l'accélération de la transition écologique, la décarbonation des villes et des entreprises, la dépermeabilisation des sols, l'inventaire des friches industrielles et autres dents creuses, la renaturation des cours d'eau, la lutte contre les

Ecrit par le 5 décembre 2024

inondations et incendies et l'amélioration des réseaux d'énergie.»

C'est maintenant que tout se joue,

alors la Fédération du BTP, la Fédération française du bâtiment et la Fédération nationale des travaux publics font corps et s'accordent pour une [Zan](#) (Zéro artificialisation nette) moins paralysante via les propositions du [sénateur Jean-Baptiste Blanc](#) ; un assouplissement de l'accès au crédit immobilier ; un [PTZ](#) (Prêt à taux zéro) sur le neuf de 40% en zones B2 et C ; la relance d'un [Pinel](#) version 2022 et la révision du statut de bailleur privé.

Copyright Freepick

Au plan national

Concernant [le Plan eau](#), les bâtisseurs promeuvent la rénovation des réseaux qui laissent filer dans la nature, au mieux 20% d'eau potable, parce que les installations ont désormais fêté leur centenaire. Quant au [Plan vélo](#) ? Il continue de prévoir 2 milliards d'euros d'ici 2027 pour développer les aménagements cyclables, soit 28 000 kilomètres en attente de réalisation.

Rénovation énergétique et neutralité carbone en 2050

Pourrait-on augmenter le montant de [MaPrimRénov](#) et instaurer un dossier unique pour ce dispositif ainsi que les [C2E](#) (Certificats d'économie d'énergie) ; pérenniser le crédit d'impôt en faveur de la [rénovation énergétique des TPE et PME](#) (Très petites et moyennes entreprises).

Des taxes déjà mises en service mais pas les filières

Et puis il y a la [REP](#) (Responsabilité élargie du producteur) qui fait grimacer. Pourquoi ? Parce qu'alors que les éco-taxes sont en place, les plateformes de collecte n'existent pas. La belle idée de l'économie circulaire n'a pas encore eu le temps de procéder au maillage du territoire sur le traitement des déchets.

Dr Désormais le collectif remplace la maison individuelle avec jardin

D'encourageants indicateurs

«Il y a fort heureusement des indicateurs qui laissent présager des lendemains très encourageants. D'abord le niveau d'épargne brut des collectivités qui ont gardé des capacités de financement solides, et parfois des budgets d'investissement en progression. Ensuite, dans notre département la création de Vaucluse ingénierie, impulsé par le Conseil départemental ; qui apporte un accompagnement technique personnalisé aux communes et intercommunalités dans leurs projets. Sans oublier le programme d'investissements d'[Enedis](#) de 11M€ sur le Vaucluse pour les infrastructures de recharge électrique.

Le Budget de l'Etat

Le budget de l'Agence de financement des infrastructures (l'AFIT) augmente de 14%. Signe de projets d'activité de l'État sur les infrastructures routières, ferroviaires, transports en commun ; Pour la transition écologique, la mise en place du [Fonds vert](#) avec 2 milliards d'euros d'engagement dont 500M€ en 2023.

Des difficultés à recruter

Ecrit par le 5 décembre 2024

Sur le sujet de l'emploi toutes les entreprises rencontrent les mêmes difficultés pour recruter, tant pour remplacer les départs en retraite que se développer pour assurer la progression des entreprises. Notre fédération départementale représente 5 000 emplois dans le Vaucluse, qu'il faut sauver développer et former. Là encore des leviers existent et peuvent nous apporter des perspectives : Par la qualité de nos formations avec le [CFA Mouret](#) et l'[ECIR](#) (l'Ecole de la Construction, des Infrastructures et des Réseaux) et au [GEIQ BTP84](#), outil dévolu au recrutement et à l'insertion, ainsi que les publics en reconversion, notamment avec les dispositifs du Pôle emploi.

DR

Ils ont dit

Daniel Léonard

« Les coûts de constructions explosent poussés également par les nouvelles réglementations, souligne Daniel Léonard. Dans le même temps les aides tels que le PTZ -qui s'amenuise- et les outils de défiscalisation, comme le Pinel s'arrêteront dans 18 mois, évinçant du même coup les investisseurs comme, d'ailleurs [le sénateur Jean-Baptiste Blanc vient de s'en faire l'écho](#). Les bailleurs sociaux voient leurs bâtiments classés F et G (performance énergétique) et doivent trouver des solutions pour pouvoir upgrader rapidement le classement et louer leurs logements, ce qui passe par la réhabilitation. Pourtant, pour le moment rien ne se fait. L'inertie grève notre activité. Nous attendons des élus qu'ils réalisent leurs projets sans attendre. Il faut que les projets budgétés et financés se fassent. Notre problème ? Nous subissons des augmentations de toute part, c'est comme-ci nous prenions la foudre. Nous subissons les conséquences des marchés en 2021 et pour lesquels nous prenons de plein fouet des augmentations qui n'étaient pas prévues. Les bailleurs sociaux et le promoteurs ont vendus leurs projets et ne peuvent pas répercuter les hausses de prix : coût de l'énergie, hausse des prix des matériaux, sur leurs clients finals. Alors, nous renégocions pour arriver à ce que 50% de la hausse soit absorbée par eux mais nous perdons, là encore de la marge. D'autant que s'il est possible de renégocier avec le public, cela n'est pas possible avec le secteur privé.

Frédéric Saintagne

« Nous subissons une baisse de 40% dans la construction de maisons individuelles, indique Frédéric Saintagne, constructeur de maisons individuelles. C'est de l'emploi en moins, environ 1 200 plein temps. En janvier 2022, avec un taux de 1,1%, un ménage qui gagnait 3 000€ par mois pouvait obtenir un prêt de 270 000€, à la fin de cette année 2023, ce ne sera plus que 190 000€. Ce que ça veut dire ? Les primo-accédants n'ont plus accès au marché de l'immobilier. Or, ils étaient notre première cible. Concernant le dispositif Zan, nous sommes tous d'accord pour nous y conformer car de nombreuses communes possèdent des friches et des dents creuses exploitables à la construction. C'est sur ces terrains et les modifications de PLU (Plan local d'urbanisme) que nous devons travailler, même s'il nous faut densifier puisque la loi Climat et résilience va dans ce sens ce qui exclut, de fait, la maison individuelle, alors il n'y a pas de raison de tout bloquer. »

Emilie Féral

« Les plans Anru (Opérations de l'Agence nationale de renouvellement urbain) font naître du travail mais

Écrit par le 5 décembre 2024

si je prends l'exemple des bailleurs sociaux, ceux-ci doivent faire face au relogement de leurs résidents et cela demande du temps, ce qui induit des retards de réalisation des opérations de démolition, réhabilitation et construction, d'autant que si l'enveloppe n'est pas utilisée à temps, elle s'amenuise puis se perd. Actuellement le plan d'exécution du plan Anru pour le BTP ne se fait pas. Cette inertie est très préjudiciable au bâtiment et aux travaux publics. Quant aux nouvelles réglementations telles que la RE 2020 (nouvelle réglementation environnementale des bâtiments), pour atteindre des objectifs de bas carbone, elle est l'une des plus contraignantes d'Europe et s'appliquera bientôt aussi à la réhabilitation. On nous demande de trouver des solutions alors que les filières ne sont pas encore adaptées. Nous devons faire de la recherche et développement alors que nous sommes en pleine crise. Si le progrès nous enthousiasme et nous stimule, tout faire de front s'avère périlleux. »

Parking-relais d'Agroparc : l'intermodalité au cœur de la politique de transports du Grand Avignon

Ecrit par le 5 décembre 2024



Vendredi 26 mai, le parking-relais d'Agroparc a été inauguré par le Grand Avignon et ses partenaires.

La politique de transports du Grand Avignon, défini dans un plan de déplacements urbains (PDU), mise notamment sur l'intermodalité, à savoir la capacité d'un réseau à combiner l'utilisation de différents modes de transport (voiture, bus, vélo, etc.). Cette politique induit un changement des modalités d'accès aux centres-villes et une évolution de la politique de stationnement, avec le développement d'une offre de parkings-relais.

Doté de 320 places de stationnement, dont 9 pour les personnes à mobilité réduite et 4 équipées de bornes de recharge électrique, le montant de l'opération d'aménagement du parking-relais d'Agroparc

Ecrit par le 5 décembre 2024

s'élève à 2,16 M€ avec un financement de 1,807 M€ de la communauté d'agglomération du GA, 184 800 € de l'Etat et 168 000 € de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[Lire également - « Cécile Helle : 'Nous allons continuer à transformer Avignon' »](#)

Pour satisfaire tous les usagers, le parking est également équipé d'un abri moto de 12 places et d'un local vélo de 10 places. Pour remplir sa fonction de relais, le P+R comprend un terminal de bus équipé de 2 quais destinés à accueillir les lignes 4, C3, ainsi qu'à la fin de l'année, la ligne C3 Expresse (Orizo). Une station de bus destinée à accueillir les cars interurbains, ainsi que les lignes 13 et 22, a également été aménagée sur le chemin des félons, adjacent au P+R.

Elément clé de l'intermodalité, ce parking-relais construit en périphérie, tout comme celui de [Saint-Chamand](#) (inauguré le 28 avril), permettra aux automobilistes de se rendre au centre d'Avignon en empruntant les transports en commun et contribuera à une circulation plus fluide et plus propre.

D'autres parkings-relais, notamment ceux des Angles et de Réalpanier, viendront bientôt compléter l'offre déjà proposée.

Parking-relais d'Agroparc - Chemins des Félons - Avignon.

J.R.

Erudis formation : un atelier culinaire à destination des étudiants d'Agroparc

Ecrit par le 5 décembre 2024



Dans le cadre de leur cursus scolaire en BTS diététique 1ère année, les élèves du [centre de formation Erudis d'Avignon](#) ont réalisé ce mardi 23 mai un atelier culinaire à destination des étudiants d'Agroparc.

Comment un étudiant peut-il manger équilibré en ayant peu de temps et de moyens à consacrer à la cuisine?

Cette problématique a émergé suite à différents constats publics selon plusieurs études : « 39% des étudiants déclarent ne pas manger équilibré et parmi eux, 44% affirment qu'il s'agit d'un manque de temps », selon une étude de l'UNSEM réalisée en 2009.

[Ces études](#) montrent également que plus d'un tiers des étudiants âgés de 18 à 25 ans ont une alimentation qui se résume à des aliments prêts à consommer et à des produits transformés. 14% des étudiants déclarent ne pas consommer de fruits et légumes chaque jour et le grignotage est aussi un problème courant dans l'alimentation des étudiants.

58 % des étudiants avouent manger régulièrement des plats préparés ou fast-food

Un questionnaire en ligne a été confectionné et diffusé dans les différents établissements scolaires d'Agroparc, afin de connaître plus précisément la population que les élèves d'Erudis souhaitaient cibler lors de cette action de prévention.

Ils ont ainsi constaté : 72 % des étudiants déclarent se préoccuper de leur alimentation et estiment avoir

Écrit par le 5 décembre 2024

des connaissances en termes d'équilibre alimentaire. Néanmoins, il ressort de cette même enquête que 58 % des répondants avouent manger régulièrement des plats préparés ou Fast Food, la principale cause constatée étant le manque de temps à consacrer à la cuisine.

Les élèves ont mené différents ateliers

Lors de cette action de santé dans les locaux du centre, les élèves animaient de nombreux ateliers : des confections de recettes rapides et équilibrées, une sensibilisation au bien manger, une distribution de fiche recette ou encore une dégustation des plats confectionnés.

Une tombola gratuite avait également été organisée avec de nombreux lots à gagner, offerts par leurs partenaires : [Fitness Park Montfavet](#), [Casino Cap Sud](#), [Erudis esthétique](#) ou encore coiffure Montfavet.

J.G.

Pour Zap Agroparc, ce n'est pas encore fait pour la future déchèterie du Grand Avignon

Ecrit par le 5 décembre 2024



[Suite à notre article du vendredi 24 mars](#) sur l'annonce par le Grand Avignon de la confirmation du permis de construire de la déchèterie et recyclerie situé dans le zone d'activité d'Agroparc, [l'Association Zap Agroparc](#) a tenu à apporter quelques précisions.

« Nous souhaitons apporter quelques nuances à ces affirmations, explique Patricia Tracadas de cette association ayant notamment pour but d'empêcher l'artificialisation de terres irrigables dans la zone d'Agroparc. D'une part il s'agit bel et bien d'une déchèterie, qui sera complétée par une zone recyclerie. D'autre part le Tribunal administratif de Nîmes, saisi par les riverains et l'association ZAP Agroparc, n'a pas retenu d'argument pour arrêter en urgence les travaux de construction de la déchèterie d'Agroparc lors de l'audience en référé-suspension du 17 mars dernier. Les magistrats ont statué sur les aspects réglementaires au plan juridique. Le dossier n'est en revanche toujours pas traité sur le fond, notamment sur la problématique environnementale. »

[Lire également : Permis de construire confirmé pour la recyclerie d'Agroparc](#)

Annnonce prématurée ?

« Les riverains et l'association ZAP Agroparc continuent de pointer les paradoxes d'une construction 'écologique' qui va entraîner l'imperméabilisation totale de près de 10 000m² d'espaces agricoles irrigables, détruire des espèces vivantes protégées, dans le contexte de réchauffement du climat, de la

Écrit par le 5 décembre 2024

destruction alarmante de la biodiversité, de la fragilité des nappes phréatiques sur le secteur », poursuivent les représentants de l'association qui se réservent le droit de saisir le Conseil d'Etat afin d'être entendus.

« Nous restons d'ailleurs dans l'attente des dates d'audience concernant nos deux recours en annulation : annulation du permis de construire et annulation de la déclaration ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement). Il est donc prématuré de conclure à la légalité et la légitimité définitives de cette construction », insiste Zap Agroparc.

Dans une vidéo de février dernier, des membres de l'association Zap Agroparc s'étaient ému de la destruction d'une haie d'arbres dans cette zone d'activités.

Grand Avignon : Permis de construire confirmé pour la recyclerie d'Agroparc



Le juge des référés vient de rejeter la requête déposée par un certain nombre de riverains, visant à suspendre l'exécution du permis de construire délivré au Grand Avignon pour la réalisation d'une recyclerie dans la zone d'activités d'Agroparc.

Ecrit par le 5 décembre 2024

Le juge souligne la dimension écologique du projet

« Le juge considère en effet que le site d'implantation de la future recyclerie, dans un zonage à vocation multiple à proximité d'un aéroport, ne fait l'objet d'aucune protection environnementale particulière et il souligne la 'dimension écologique du projet', explique la Communauté d'agglomération du Grand Avignon qui porte le projet. Pour toutes ces raisons, les requérants n'étaient pas fondés à soutenir que le projet devait être soumis à la réalisation d'une étude environnementale. Le Grand Avignon a en effet respecté toutes les procédures administratives dans ce dossier. »



La futur déchetterie d'Agroparc devrait permettre à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon d'atteindre ses objectifs en matière de recyclage des déchets.

Premier coups de pioches prévus pour l'été prochain

Pour rappel, ce projet comprend une déchetterie nouvelle génération, à plat et couverte pour empêcher les nuisances sonores s'étendant sur 5 575m², une recyclerie, située à côté de la déchetterie de 1 615m² pour développer une politique de réutilisation des déchets (objets, mobiliers...), une zone pédagogique accueillant des scolaires (400m²) ainsi que des locaux destinés à accueillir le service environnement-déchets du Grand Avignon (817m²). L'ensemble, imaginé par le cabinet héraultais [Dalby architectes](#), s'étendra sur un terrain de 16 000m² situé en prolongement de la rue Lucie-Aubrac.

Cette 'déchetterie modèle', qui devrait permettre de traiter 5 000 à 7 000 tonnes de déchets par an, sera amenée à prendre le relais de celle de Montfavet qui sera fermée quand celle-ci entrera en service. Les travaux devraient débuter cet été.

[Lire également : Pour Zap Agroparc, ce n'est pas encore fait pour la future déchetterie du Grand](#)

[Avignon](#)

L.G.

Memento : la mémoire a de l'avenir en Vaucluse



Le Conseil départemental de Vaucluse vient de poser la première pierre des futures archives départementales. Situé dans la zone d'Agroparc à Avignon ce 'pôle des patrimoines de Vaucluse' sera baptisé 'Memento'. Le bâtiment, qui représente l'un des principaux investissements publics du territoire actuellement, est autant conçu pour être un lieu de conservation que partage et d'accueil du grand public.

Après avoir passé près de 150 ans au palais des papes, les archives départementales de Vaucluse s'apprêtent à déménager en 2025 dans un nouveau bâtiment édifié dans la zone d'Agroparc à Avignon.

Ecrit par le 5 décembre 2024

Situé sur une parcelle de 23 290 m², entre l'Inrae et le siège social de McCormick-Ducros, la construction de 11 600m² conçue par [le cabinet d'architecture lyonnais Gautier-Conquet](#) regroupera une douzaine de sites actuellement éparpillés sur le bassin de vie d'Avignon : les archives du Département actuellement installées dans la chapelle Benoît XII du palais vieux depuis les années 1880 mais aussi ses annexes de Courtine, le Service départemental d'Archéologie, les réserves des trois musées départementaux ainsi que plusieurs services administratifs liés au patrimoine vauclusien.

A cela s'ajoute le Centre de conservation et d'études de l'État ainsi que les Archives du Grand Avignon. Seul manque à l'appel, les archives de la Ville d'Avignon qui, un temps approchées pour s'associer au projet, resteront finalement dans leur locaux historiques de l'ancien mont de piété de la rue Saluces dans l'intra-muros de la cité des papes.



Situé rue Marcel Demonque dans la zone d'Agroparc, le bâtiment de 80 mètres de long et de 70m de large de 'Memento' sera situé entre le siège de McCormick-Ducros et l'Inrae, juste à côté du centre de gestion de la fonction publique territoriale et tout près du campus Jean-Henri Fabre de l'Université d'Avignon.

Plus qu'un lieu de stockage

Plus qu'un lieu de conservation, ce 'pôle des patrimoines de Vaucluse' baptisé désormais 'Memento' (ndlr : souviens-toi en latin) ambitionne d'être aussi un espace d'étude et de transmission de l'histoire du Vaucluse en étant le plus accessible et le plus ouvert au public.

Écrit par le 5 décembre 2024

Bien évidemment le lieu restera un site d'entreposage avec 40km linéaires de stockage aux normes de conservation actuelles contre 26km pour les archives actuelles du palais des papes.

En 2025, l'équipement entend également « constituer un lieu de mémoire et de préservation du passé tourné vers l'avenir en jouant un rôle actif de transmission à travers sa salle de lecture, sa salle d'exposition et sa salle de conférence de 150 places ».

Pour le Conseil départemental sa vocation est donc d'être aussi « un lieu-ressources et de recherche destiné aux scolaires, aux chercheurs, aux professionnels mais aussi au grand public. Un lieu d'animation et de vie en lien constant avec les acteurs locaux et les associations du territoire mais aussi régionales. Des expositions, des conférences, des créations d'œuvres, des animations, des concerts auront lieu. La priorité absolue est de s'ouvrir aux différents publics et de diffuser largement la connaissance. »



Une pierre taillée il y a 700 ans provenant chantier de restauration du palais des papes a été posée lors du lancement officiel du chantier qui doit s'achever courant 2025.

Une fonction autant culturelle que patrimoniale

« Il s'agit d'un équipement autant culturel que patrimonial avec des fonctions pédagogiques d'accueil de

Ecrit par le 5 décembre 2024

tous les publics », explique [Dominique Gautier](#), l'architecte de l'agence à qui l'on doit déjà les archives du Rhône à Lyon et celles de Briançon ainsi que plusieurs médiathèques à Lyon, Chaponost, Oullins ou Montrond-les-Bains. « C'est aussi un outil de travail pour les archéologues, les archivistes, les conservateurs, les chercheurs, les historiens », poursuit le co-fondateur du cabinet Gautier-Conquet qui a aussi réalisé les 18 plateformes du parc d'activité 'Technicité' d'Agroparc.

« C'est enfin un outil de conservation avec des ateliers et des magasins où les contraintes imposent que l'on conçoive un bâtiment sans fenêtres pour protéger ce qui y est conservé de la lumière », conclut Dominique Gautier dont les équipes ont conçu un édifice à haute valeur environnemental affichant une performance énergétique de niveau E2C1 du label E+C.

« Il s'agit d'un équipement autant culturel que patrimonial. »

Dominique Gautier de l'agence Gautier-Conquet

L'un des principaux investissements publics du territoire

Memento sera constitué d'un bâtiment à ossature bois en R+3 de 80 mètres de long et de 70m de large imaginé autour de galeries intérieures desservant l'ensemble des blocs fonctionnels et les magasins de conservation.

Devant, un parvis paysagé protégé du vent. Autour, une 'double peau' ventilée et habillée de briques de terre cuite extrudée autour des voiles de béton afin de réguler l'inertie et l'hygrométrie du bâtiment. Au-dessus, des toitures en partie végétalisées accueillant également 500m² de panneaux photovoltaïques. La puissance qui pourra être produite sera de 105kW environ. Celle-ci sera directement utilisée par le bâtiment en autoconsommation et le surplus pourra être revendu. « Il n'a pas été possible d'en installer davantage en raison de contraintes liées à la proximité de l'aéroport », précise l'architecte lyonnais.

Un parking semi-enterré de 36 places complètera l'aménagement.

L'ensemble, qui représente un investissement de près de 31M€, constitue actuellement l'un des principaux investissements publics en Vaucluse. Il est financé par le Département à hauteur de 16,07M€ ainsi que par l'Etat (7M€ via la Drac et le DSID), la Région Sud (6,94M€) et la communauté d'agglomération du Grand Avignon pour un montant de 822 939,42€.

Ecrit par le 5 décembre 2024



Le Département va lancer une étude sur la réutilisation du palais vieux une fois que les archives en seront définitivement parties. Une certitude, le Conseil départemental a la volonté d'ouvrir l'espace au public le plus large.

Un trait d'union avec le passé

« Nous posons aujourd'hui, tous ensemble, la première pierre, s'est félicitée Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse lors du lancement officiel du chantier. Et cette pierre, symboliquement, est issue du chantier de restauration du Palais vieux, toujours en cours. Elle a été taillée voilà près de 700 ans... Comme un trait d'union entre un chapitre qui se termine et un autre qui commence... mais c'est une seule et même histoire qui continue. »

Pour le palais, dernier bâtiment en France aussi ancien à être occupé par un service d'archives, si les opérations de déménagement se préparent déjà depuis 2019 il s'agit également de savoir ce que le Département veut faire de cet espace constituant la partie la plus ancienne du plus grand palais gothique.

En effet, le reste de l'édifice médiéval est propriété de la Ville d'Avignon et est exploité par Avignon tourisme comme site de visite et d'exposition, comme centre des congrès et comme lieu d'accueil

Écrit par le 5 décembre 2024

emblématique du festival d'Avignon dans la cour d'honneur.

« Très attaché à ce monument connu dans le monde entier, et d'ailleurs classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le Département de Vaucluse va prochainement étudier la mise en place d'un projet global pour le Palais vieux, explique le Conseil départemental. Autrement dit, lui inventer un nouveau destin après le déménagement des Archives. S'il est encore trop tôt pour en esquisser les contours, l'objectif est bien que ces espaces soient à terme accessibles au plus grand nombre. »

Découvrez le projet Memento situé à Agroparc.